

Séance du 20 juin 2011

Jules Renouvier (1804 - 1860), archéologue et académicien

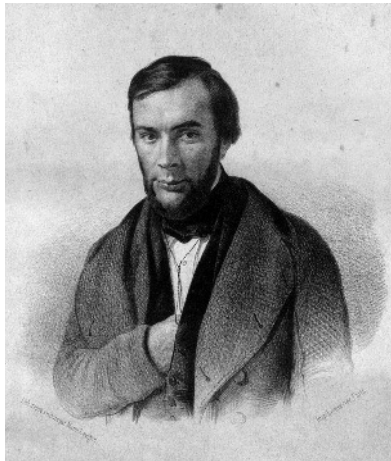
par Jean NOUGARET

MOTS-CLÉS

Jules Renouvier - Archéologie médiévale - Histoire de l'art - Monuments historiques - Races humaines - Grisettes de Montpellier.

RÉSUMÉ

Avocat et homme politique, Jules Renouvier, l'une des personnalités les plus remarquables du XIX^e siècle montpelliérain, a consacré sa vie à l'histoire de l'art dont il fut l'un des précurseurs en matière de méthodologie. On lui doit de nombreux travaux sur l'architecture médiévale et sur la gravure européenne. Président de la Société Archéologique de Montpellier de 1833 à 1841, il fut en 1846 l'un des membres fondateurs de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier.



*Fig. 1 : Portrait de Jules Renouvier,
par Louis Marin-Lavigne, lithographie, vers 1845.*

La personnalité de Jules Renouvier est diverse et complexe. La bibliographie le concernant est relativement abondante⁽¹⁾, mais c'est surtout grâce à Anatole de Montaignon, personnage étonnant, à la fois archiviste-paléographe, bibliothécaire, attaché au Musée du Louvre et historien de l'art, que la vie et l'œuvre de Jules Renouvier sont maintenant bien connues. Montaignon lui a consacré en 1863 une bio-bibliographie

dans la présentation de son ouvrage posthume *Histoire de l'art pendant la Révolution*. Il faut y ajouter l'importante notice figurant dans le *Dictionnaire de biographie héraultaise* de Pierre Clerc, et l'article de Roland Andréani consacré aux frères Renouvier, *Les Renouvier dans la société montpelliéraine (1790 – 1863)*(2).

La jeunesse montpelliéraine

Né à Montpellier le 23 frimaire an XIII (14 décembre 1804), à midi⁽³⁾, Jules Maurice Barthélémy était le second des trois enfants de Jean Antoine Renouvier, "propriétaire foncier "(1777 - 1863), futur adjoint au maire de Montpellier (1815) et député de l'Hérault, et de Marie Agathe Elisabeth Crassous, d'une famille de juristes et de médecins.. Sa sœur Léa (1803-1885), future épouse de François Laurent d'Albenas, l'avait précédé d'une année. Son frère Charles est né onze ans plus tard, en 1815.

La famille de Jean Antoine habitait près de l'église Saint-Paul qui après sa reconstruction dans les années 1860 prendra le vocable de saint Roch; elle s'installera en 1817 dans un modeste pavillon à proximité duquel Jean Antoine Renouvier fera construire en 1844 l'immeuble portant maintenant le n° 20 de l'actuel boulevard du Jeu de Paume.

Le plus connu des trois enfants de Jean Antoine est sans conteste Charles (1815 – 1903). Polytechnicien, philosophe continuateur de Kant, Charles Renouvier sera également député de l'Hérault.

Selon Montaiglon, la jeunesse de son frère aîné Jules fut "riche de lectures, partagées entre la philosophie, l'histoire et la poésie ...". Mais il faudra attendre 1834 et la publication de ses deux premiers travaux, l'un, non signé, sur les vieilles maisons de Montpellier, l'autre sur les archives communales de sa ville pour voir s'affirmer sa vocation d'archéologue et d'historien d'art.

Nous allons retrouver dans un instant le médiéviste. Mais il faut dire auparavant un mot rapide sur une autre facette de sa vie car Jules Renouvier fut aussi un homme politique influent.

L'homme politique

Avocat depuis 1828, Renouvier, comme son frère Charles, jouissait d'une confortable situation de fortune⁽⁴⁾. Il avait été formé dans sa jeunesse aux tendances libérales : son grand père Jean Barthélémy (1749 - 1822), de Loupian, avocat en parlement, adhéra très tôt aux idées révolutionnaires et sera élu trois fois, entre 1790 et 1792, à l'assemblée administrative de l'Hérault. Le père de Jules on l'a vu, était, lui aussi, entré en politique en 1815 et Renouvier lui-même rejoindra dès 1824 le groupe des socialistes saint-simoniens qu'il abandonnera en 1831, ne pouvant cautionner, dit la notice du *Dictionnaire biographique ...*, les "aberrations mystiques d'Enfantin". Conseiller municipal de Montpellier en 1844, il se présente ensuite, le 1er août 1846, aux élections législatives pour la circonscription de Lodève, mais sans succès : il recueille 171 voix contre 274 au député sortant, Guillaume Viger.

Anatole de Montaiglon disait de de lui qu'il était un homme "chez qui l'esprit, l'éducation et les études philosophiques avaient développé des tendances libérales". Le 5 décembre 1847, lors de la réunion du Banquet réformiste de Montpellier, il plaidera pour les réformes et le suffrage universel.

C'est à la faveur de la Révolution de 1848⁽⁵⁾ que Jules Renouvier va entrer sérieusement mais brièvement en politique. Il est élu membre de la commission administrative qui proclama la République à Montpellier, le 25 février, puis, quelques jours plus tard, nommé Commissaire général du Gouvernement provisoire pour le département de l'Hérault, fonction qu'il abandonnera le 3 avril. Il sera ensuite, le 23 du même mois, élu représentant du Peuple à l'assemblée constituante et votera avec le parti démocratique. Rallié au gouvernement du général Cavaignac et membre du comité de l'Intérieur, il s'inscrivait au sein de la gauche modérée et s'opposera à la politique du prince Louis Napoléon et de ses ministres.

Le 5 juillet, Jules Renouvier monte à la tribune de l'Assemblée pour défendre l'ouvrage que son frère Charles venait de publier sous le titre de *Manuel républicain des droits de l'homme et du citoyen*⁽⁶⁾. Le volume, destiné à être distribué par le ministère aux instituteurs, contenait des propositions à tendance socialiste. Le soir même pourtant le ministre de l'Instruction Publique, Hippolyte Carnot, donnait sa démission. Enfin, il nous paraît important de souligner l'opposition des frères Renouvier à la peine de mort⁽⁷⁾.

Il avait publié avant cette date de nombreux articles sur des thèmes politiques mais aussi artistiques, dans le *Courrier du Midi*, journal de l'Hérault, *L'Indépendant du Midi*, organe de l'opposition de gauche, et la *Revue du Midi*, fondée par Achille Jubinal, articles signés ou anonymes, ou encore livrés sous un pseudonyme, textes auxquels il n'attachait d'importance que dans l'instant, au moins pour les sujets d'actualité.

Son échec aux élections de 1849 lui fera définitivement abandonner la politique pour l'archéologie et l'histoire de l'art, disciplines auxquelles il va désormais consacrer tout son temps.

L'archéologue médiéviste

Après les deux modestes essais cités plus haut, Renouvier a réellement entamé sa carrière d'archéologue médiéviste avec son travail sur les *Monuments de quelques diocèses de bas Languedoc expliqués dans leur histoire et leur architecture*, publié entre 1835 et 1841 et illustré "d'après nature" par des dessins de Jean Joseph Bonaventure Laurens, lithographiés par Auguste Théodore Boehm. Cette publication devait être complétée par deux autres études : *Des anciennes églises du département de l'Hérault*, et *Monuments divers pris dans les anciens diocèses du bas Languedoc*, paru en 1841. En même temps, Renouvier fait paraître dans le tout nouveau *Bulletin Monumental* édité par la Société Française d'Archéologie, diverses communications sur les monuments anciens des vallées pyrénéennes, un essai de classification des églises d'Auvergne, une présentation sommaire du vitrail et de la peinture murale dans le Midi de la France, et des études sur l'architecture gothique en Languedoc et en Italie.

Enfin, Jules Renouvier a également, en étroite collaboration avec Adolphe Ricard, consacré aux artistes et artisans de Moyen Age un ouvrage encore très utile aux historiens : *Des maîtres de pierre et autres artistes gothiques de Montpellier*, publié par notre Société, dans ses *Mémoires* en 1844, et dans lequel sont recensés pour la première fois, au détour des documents des archives communales exhumés par Ricard, les peintres, sculpteurs, verriers, orfèvres, émailleurs et autres artisans dont les très nombreux maîtres maçons que comptait la ville au Moyen Age.

Une nouvelle méthode d'histoire de l'art

C'est à l'occasion du séjour que Renouvier effectue à Florence, Pise, Rome et Naples d'août à octobre 1839 et dont il publiera le récit en 1841 dans le *Bulletin monumental*⁽⁸⁾ que s'esquisse la méthode d'histoire de l'art qui va être désormais la sienne et sur laquelle nous allons revenir.

Dans la notice déjà citée qu'il lui consacre dans le *Dictionnaire critique des historiens de l'art*, et dans sa communication au colloque sur "l'histoire de l'histoire de l'art"⁽⁹⁾, Henri Zerner approfondit, en une longue et minutieuse analyse critique, l'œuvre du montpelliérain et les fondements de sa "doctrine". Nous ne ferons qu'aborder ce sujet renvoyant le lecteur à ce document essentiel pour une approche complète de la pensée de Renouvier en matière d'histoire de l'art, fondée sur une étude sociale et culturelle de l'œuvre, annonçant ainsi les méthodes actuelles de cette discipline.

Dans l'introduction à ses *Monuments de quelques anciens diocèses...*, rédigée en mars 1840 (p. I-VIII), Renouvier présente quelques idées intéressantes et neuves pour l'époque qui mériteraient de plus longs développements. Il partage la nouvelle conception, à l'origine, nous allons le voir, des multiples sociétés savantes nées autour de 1830, d'une Histoire élargie à l'archéologie et à la connaissance du terroir local, dans ses "monuments, la coutume, le langage et l'habit" : "Le goût de notre temps, écrit-il, a eu raison; il a interrogé partout les curieux des vieilles choses. Nous avons à la suite de beaucoup d'autres, répondu à son appel et apporté les monuments de deux ou trois diocèses reculés comme offrande au travail commun. S'il ne nous a pas été donné d'y mettre une érudition profonde, nous espérons qu'on y trouvera du moins quelque ordre, de la conscience et un grand amour du sujet ...". Pour lui, l'histoire de l'art ne peut reposer que sur l'ordre, en particulier chronologique, et un strict classement des éléments étudiés.

Pour Renouvier également chaque période de troubles, comme les conflits religieux, les débuts difficiles du règne de Louis XIII, ou la Révolution française, génère pour plusieurs décennies des créations et des artistes nouveaux. Il ne sépare pas non plus l'histoire du monument de celle de l'institution qui l'avait fait construire et dont il épouse les vicissitudes. Dans le cas des édifices religieux notamment, il exprime l'idée, "puisée, dit-il lui-même, dans la foi nouvelle du progrès", - n'oublions pas son passé saint-simonien - que la ruine des édifices religieux n'est que la conséquence logique de la décadence du catholicisme. Il y reviendra, nous le verrons, à propos de Saint-Guilhem.

Il affichait sa prédilection pour l'art roman, dans lequel il voyait la continuation de l'art romain mais renouvelé par l'inspiration chrétienne, ses doutes devant le gothique méridional mis en compétition avec le gothique français du siècle de saint Louis, et son peu de goût pour le classicisme italien, jugé "néfaste", et pour le classicisme français qu'il estimait "servile" et "infidèle" au modèle antique.

L'historien de la gravure européenne

On lui doit aussi des études remarquées sur son autre objet de recherche préféré, la gravure ancienne, sur bois ou sur cuivre, dont il tentera de dresser l'histoire en France, en Italie, en Allemagne et dans les Flandres. Ce fut l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier, dont Renouvier était membre depuis 1847, qui, entre 1853 et 1856,

publiera dans ses *Mémoires de la Section des Lettres* cet important travail, cette “œuvre capitale” comme l’écrira de Montaignon, sous le titre de *Types et manières des Maîtres graveurs*.

Renouvier voyageait beaucoup, consacrant chaque année plusieurs mois à des “séjours pendant lesquels, dit Montaignon, il n’écrivait jamais, mais qu’il consacrait tout entiers à voir, à comparer, à vérifier, à amasser des notes et des impressions qu’il remportait à son foyer pour les coordonner et les mettre en œuvre, après les avoir soumis à l’épreuve d’une sévère critique”.

Il en tirera un nouvel ouvrage, le dernier publié de son vivant, l’*Histoire de l’origine et des progrès de la Gravure dans les Pays Bas et en Allemagne jusqu’à la fin du XV^e siècle*, mémoire couronné en 1859 par l’Académie de Belgique et édité l’année suivante à Bruxelles. Ce n’était là que la première partie de ce grand travail qui devait concerner également l’Italie et la France.

C’est à l’éditeur parisien Aubry qu’il confiera ses travaux principaux sur l’histoire de la gravure. Enfin, d’autres articles, concernant essentiellement l’estampe, seront publiés dans le *Bulletin du Comité des Monuments*, la *Gazette des Beaux-Arts (Courrier Européen de l’Art et de la Curiosité)*⁽¹⁰⁾, les *Archives de l’Art français*, la *Revue universelle des Arts*, éditée à Bruxelles, le *Journal des Beaux-Arts* publié à Anvers ... autant de titres qui témoignent du rayonnement européen de son érudition.

Le collectionneur

De l’érudition à la collection, il n’y a qu’un pas, que Jules Renouvier a aisément franchi. Il devait réunir une importante collection regroupant peintures, gravures, sculptures, numismatique émaux, vitraux et céramiques méridionales dont Jean Thuile a pu, par la suite, affiner les provenances et les attributions. Sa collection de “monnaies grecques, romaines, gauloises et mérovingiennes”, de pièces françaises et étrangères et de médailles, sera mise en vente en 1912. L’année précédente, un ensemble d’estampes anciennes et modernes était passé en vente publique à l’Hôtel Drouot, du 8 au 11 novembre, et la durée de cette vacation, étalée sur quatre jours, en montre bien toute l’importance matérielle.

Jules Renouvier et la Société Archéologique de Montpellier

Le contexte national. Les sociétés savantes

La fondation de la Société Archéologique de Montpellier s’inscrit dans le grand mouvement national de redécouverte de l’architecture médiévale amorcé dès 1795 par la création, à Paris, du Musée des Monuments Français par Alexandre Lenoir, encouragé par la publication en 1802 du *Génie du Christianisme* de Châteaubriand, et la diffusion des premiers ouvrages descriptifs sur les monuments, comme celui d’Alexandre de La Borde, *Monuments de la France classés chronologiquement*, paru entre 1816 et 1836, et le plus connu, les célèbres *Voyages pittoresques dans l’ancienne France*, de Taylor et Nodier, entrepris deux ans plus tard, en 1838⁽¹¹⁾. On assiste alors à la réhabilitation d’un Moyen Age jusque là qualifié de “barbare”. La lithographie romantique allait à partir de ce moment jouer un rôle éminent dans la connaissance des monuments en particuliers médiévaux⁽¹²⁾ Cependant, très vite, le pittoresque va s’effacer devant l’aspect descriptif et de témoignage archéologique de l’image; la lithographie sera relayé vers 1860 par les nouveaux procédés photomécaniques.

A l'aube des années 1830, sous la Monarchie de Juillet, le climat intellectuel était donc favorable pour la fondation de sociétés savantes⁽¹³⁾. Auparavant, l'Académie celtique, fondée en l'An XIII, était devenue la Société des Antiquaires de France⁽¹⁴⁾. On a pu recenser, entre 1830 et 1849, 23 sociétés savantes à caractère historique et archéologique.

Une figure se détache particulièrement au cours de ces années, celle d'Arcisse de Caumont, fondateur dès 1824 de la Société des Antiquaires de Normandie, qui allait servir de modèle aux futures sociétés archéologiques de Province. C'est lui également qui fondera en 1834 la Société pour la conservation des monuments qui va très vite devenir la Société Française d'Archéologie; lui encore qui sera à l'origine en 1839 de l'Institut des Provinces mis en place dans le but de fédérer l'ensemble des nouvelles sociétés savantes. Plus près de nous, en Languedoc, la Société Archéologique du Midi de la France, avait été fondée en 1831 à Toulouse. La Société Archéologique de Perpignan, celle de Béziers et la Commission Archéologique de Narbonne le seront en 1834, un an après celle de Montpellier.

Ces nouvelles institutions, qui sont parfois les héritières des Académies royales des Sciences, ne se préoccupent pas toutes uniquement d'archéologie et d'histoire locales et y associent bien souvent une curiosité pour la géologie et les sciences naturelles, voire, comme à Béziers, la littérature et la poésie régionales. Elles seront parfois liées à la fondation postérieure de musées, comme à Béziers, par exemple, et surtout aux premières publications véritablement "scientifiques" sur le patrimoine architectural français, parues dans leurs bulletins ou leurs volumes de mémoires.

Le Service des Monuments Historiques

Dans la logique de ce mouvement en faveur de la connaissance et de la conservation des monuments anciens va naître le Service des Monuments Historiques qui, dans un premier temps, va s'appuyer sur les compétences des sociétés nouvellement fondées. On en connaît la genèse et l'évolution : création par Guizot, dès septembre 1830, d'un poste d'Inspecteur général des Monuments Historiques, confié d'abord à Ludovic Vitet puis à Prosper Mérimée⁽¹⁵⁾, suivie de la mise en place en 1837 de la Commission des Monuments Historiques⁽¹⁶⁾, à l'origine de la première liste de monuments classés, celle dite de 1840. Cette liste a été établie avec l'aide des préfets et le concours des archéologues locaux, comme Jules Renouvier, que la qualité reconnue de ses recherches en matière d'architecture médiévale firent nommer rapidement correspondant de la Commission. Il sera également désigné un peu plus tard, en 1844, comme correspondant du ministère de l'Instruction Publique pour les travaux historiques et vice-président de la section d'Histoire au Congrès scientifique de France.

Dès 1819⁽¹⁷⁾, cependant, avait été créée une Commission archéologique chargée de recenser dans le département non seulement les "monumens du moyen âge", mais aussi " tous les monumens Grecs, Romains, Gaulois...". Le 3 juin, le préfet désigne Etienne Sicard, conseiller à la Cour Royale, "recommandable autant par ses vastes connaissances que sa modestie", pour présider ce nouvel organisme et adresse à l'ensemble des maires du département une lettre circulaire afin de l'aider dans cette tâche. Devant le résultat peu probant de cette démarche, il décide la création, en octobre, de la première Commission archéologique de l'Hérault⁽¹⁸⁾. Le texte indique : " Une commission sera formée pour s'occuper de tous les objets d'antiquité qui sont dans ce

département, et donner la description des monuments existants conformément à la lettre de son Excellence le ministre de l'intérieur du 8 avril dernier et en rapport avec l'académie des inscriptions et belles lettres qui l'a précédée".

La commission est ainsi composée autour d'Etienne Sicard : Pierre François Antoine Paulinier de Fontenilles, lieutenant-colonel du Génie, François Castilhon (dit Castilhon fils), Mazel, juge de paix, (Il s'agit de l'archéologue et numismate piscénois François Mazel), Delmas, ancien maire de Marsillargues, Bouchet-Doumenq (Pierre Charles Bouchet), propriétaire et collectionneur, Eugène Thomas, archiviste de la préfecture.

La fondation de la Société Archéologique de Montpellier

A Montpellier, le goût des antiquités était déjà ancien. Dès le XVIII^e siècle, apparaissent les noms du Président Bon, du conseiller de Plantade et d'autres amateurs

A leur suite, au cours des dernières années de la Restauration, naît une éphémère Société d'antiquaires, supprimée rapidement par le ministre de l'Intérieur, craignant sans doute pour la sécurité du régime en place ...

C'est le 23 septembre 1833 qu'un arrêté municipal⁽¹⁹⁾, signé par Dessalle-Possel, faisant fonction de maire, établit la Société Archéologique de Montpellier. Le texte insiste surtout sur la nécessité de créer un musée afin de rassembler en un même lieu les "morceaux d'antiquités" abandonnés ou menacés de destruction.

Le maire affecte pour cela une salle de la mairie (située alors, rappelons le, place de la Canourgue, dans l'ancien hôtel Richer de Belleval) et désigne "une réunion de personnes animées du goût de l'étude des antiquités" afin que soient assurées" la surveillance et la direction "de cette collection. Ce musée embryonnaire, davantage dans la lignée des cabinets d'amateurs d'antiques de l'Ancien Régime, n'obéissait pas encore à une perspective muséale stricte. Les objets sont définis non sans maladresse, il n'y a pas de classification précise, etc.⁽²⁰⁾

Les six premiers membres sont Alfred Moquin-Tandon, docteur ès sciences naturelles et en médecine, Jean-Jacques Desmazes, archiviste municipal, Philippe de Saint-Paul, substitut du procureur général, Eugène Alicot, juge d'instruction, Charles Abric, architecte du département, Eugène Thomas, "archiviste de la Préfecture".

Ce premier groupe de notables férus d'antiquités sera rejoint bientôt par Jules Renouvier. En effet, au cours de la première séance de la Société, le 30 septembre, les six derniers membres sont élus. Il s'agit d'Etienne Joseph Sicard, dit Sicard aîné, conseiller en la Cour royale, qui se retirera le 16 octobre, le naturaliste Jules de Christol, Jules Renouvier, avocat, Ulysse Cros, "Secrétaire de la Mairie" et peintre, François Castilhon, propriétaire, qui fut à l'origine de la société commerciale devenue plus tard la Compagnie des Salins du Midi, et Paulin Blanc, conservateur de la bibliothèque municipale, alors appelée bibliothèque du musée. La Société va accueillir dès ce moment des membres correspondants.

Le premier président de la Société Archéologique de Montpellier

Jules Renouvier est élu président le 16 novembre 1833. Il est assisté par Philippe de Saint-Paul, secrétaire, et Ulysse Cros, trésorier. Le règlement de la Société, préparé par MM de Saint-Paul et de Christol, revu par Jules Renouvier et Eugène Thomas, est transmis au maire.

Le premier registre des délibérations de la Société⁽²¹⁾ porte la signature de Renouvier jusqu'au 3 janvier 1835, séance au cours de laquelle est examiné le projet de prospectus annonçant la publication du *Petit Thalamus*⁽²²⁾. Eclate alors ce que l'on pourrait appeler "affaire du prospectus" : Renouvier, auteur du texte, refuse que son projet soit "discuté en détail et phrase par phrase" comme le demandent Philippe de Saint-Paul et d'autres membres, et il ne participe pas au vote. Il est toujours présent lors de la séance du 5 février, mais le procès-verbal est signé "Desmazes, président provisoire". En effet, Renouvier et de Saint-Paul avaient démissionné de leur charge en début de séance. Félix Dunal succède à Renouvier à la présidence. Cette brouille n'empêcha pas Jules Renouvier de consacrer à Philippe de Saint-Paul, mort en octobre 1841 à Millau des suites d'un malaise "au cours d'une nuit pluvieuse", une notice lue au cours de la séance du 6 novembre.

Le 10 décembre 1836, Il sera à nouveau élu à cette fonction qu'il conservera jusqu'au 6 novembre 1841. Il sera remplacé à ce moment par Junius Castelnaud, conseiller à la Cour.

Quelles ont été les grandes lignes de son action à la tête de cette institution entre 1835 et 1841 ? Le 9 mai 1835, il propose que soit envoyée aux maires du département une lettre "propre à appeler l'attention de ces administrateurs sur les objets appartenant à l'histoire des temps anciens qui viendraient à être découverts dans leurs localités ou qui y seraient déjà conservés". En 1836, dans le discours qui a suivi sa réélection, Renouvier "mobilise ses troupes" en proposant des thèmes de recherche sur le département et la ville de Montpellier. La Société agira en faveur de la conservation de la maison du n° 3 de la rue du Bayle mais ne pourra empêcher la destruction de la maison Sicard au moment du percement de la rue Valedau. Elle sera aussi à l'origine, en 1838, des fouilles archéologiques conduites à Murviel-les-Montpellier.

Il favorisera aussi l'enrichissement permanent des collections par des dons personnels (un certain nombre d'objets antiques et surtout trois sculptures du cloître de Gellone, dont les deux Vieillards de l'Apocalypse) et une intelligente politique d'achat, auprès de particuliers - comme l'acquisition en 1842 de la cuve baptismale de Vias -, mais surtout d'antiquaires régionaux ou parisiens, par exemple l'achat en 1847 d'objets de bronze et de 14 vases peints antiques provenant du cabinet du baron Durand, acquis à Paris....⁽²³⁾.

Jules Renouvier et la Commission Supérieure des M.H.

Enfin, sous sa présidence, la Société participera à l'établissement d'une liste de monuments susceptible de figurer dans le "tableau de classement des Monuments Historiques". Le 4 décembre 1841, Jules Renouvier donne lecture en séance d'une lettre du préfet "qui appelle son concours et celui de la société archéologique" dans l'établissement de cette liste. La Société décide alors de "dresser une statistique complète de ces monuments" et, dans l'attente du résultat de ces travaux, de proposer des modifications à la première liste, celle de 1840. Une commission composée de MM. Renouvier, Abric, Laurens, Aurès, Ricard et du chartiste Raymond Thomassy, membre correspondant⁽²⁴⁾ est nommée pour mettre en œuvre ce "double travail".

Renouvier, que le baron Taylor qualifiait d' "antiquaire intrépide"⁽²⁵⁾ est nommé le 13 mai 1840 correspondant départemental de la Commission des M.H.⁽²⁶⁾ Le 30 décembre de l'année précédente la préfet avait soumis au ministre de l'Intérieur une liste de six noms parmi lesquels celui de Jules Renouvier⁽²⁷⁾. La fonction est "gratuite".

Aussi importe-t-il, écrit, le 12 juin 1839, le préfet aux trois sous-préfets du département, “que votre choix tombe sur des personnes dont la position indépendante leur permette de faire à leurs frais des excursions dans l’intérêt de la conservation des monuments”.

Le nouveau correspondant propose, conformément à la circulaire ministérielle n° 31 du 11 mai 1839, de confier la réalisation des dossiers de chaque monument “à un employé de M. l’architecte du département qui est tout à fait capable de le bien exécuter [...]. M. l’architecte⁽²⁸⁾, dont le zèle pour les M.H. est bien connu, se chargerait de les diriger”. Il suggère d’y adjoindre un “antiquaire”, M. de Saint-Paul, qui “nous apporterait le concours de sa lumière et de son zèle”.

Son premier rapport accompagné d’un tableau des 45 monuments qu’il juge digne d’intérêt, adressé au ministre de l’Intérieur, est daté de novembre 1840.⁽²⁹⁾

Les relations avec Prosper Mérimée, semblent avoir été excellentes. Le jugement de Renouvier est toujours pris en considération par l’inspecteur⁽³⁰⁾ et Mérimée, par exemple, écrira, à l’occasion de son passage à Béziers en 1845 : “M. Renouvier, notre correspondant de l’Hérault, m’a dit de prendre garde à M. Chanon, architecte à Béziers. Il le donne pour le plus grand âne qui ait jamais manié un tire-ligne”.⁽³¹⁾

Toutefois, l’action de Renouvier a été constamment freinée par les inévitables lenteurs administratives et un manque évident de moyens financiers, qui auraient permis, en particulier, l’établissement des indispensables relevés d’architecture : les notices envoyées sont restées de ce fait incomplètes et dépourvues d’illustrations.



Fig. 2 : Saint-Guilhem-le-Désert, le cloître, la façade sud de l’abbatiale et le cabinet du Géant, lithographie de Boehm, 1837.

L’exemple de Saint-Guilhem-le-Désert

Le rôle de la Société Archéologique et de Jules Renouvier dans le sauvetage du cloître de Gellone a été primordial et l’action de Renouvier en faveur de Saint-Guilhem-le-Désert a revêtu deux aspects importants : il a été le premier à reconnaître l’intérêt

historique et archéologique du site de Gellone, en particulier le cloître et ses sculptures qu'il plaçait parmi les réalisations majeures du Moyen Age français. D'autre part, en sa qualité de correspondant de la Commission Supérieure des Monuments Historiques, il en obtiendra l'inscription sur la liste de 1840.

Le travail de Renouvier publié en 1837 sous le titre d'*Histoire, antiquités et architectonique de l'abbaye de Saint-Guilhem-du-Désert*, illustré par quinze planches lithographiées par Boehm⁽³²⁾ d'après les dessins de Jean-Joseph Bonaventure Laurens⁽³³⁾, constitue la première approche sérieuse de la vie et de la légende de Guillaume, et la première étude approfondie sur l'abbaye de Gellone dans son histoire et son architecture, et sur le village lui-même auquel il consacre deux planches (VIII et IX).

Cette histoire s'arrête à la Révolution et à la dispersion progressive des galeries du cloître, qu'il explique, sans, bien sûr, la légitimer, par l'évolution de l'Histoire: "On ne pourrait s'empêcher de déplorer la destruction du cloître, écrit il, si l'on ne comprenait qu'en cessant d'être un établissement social, il avait perdu toute raison d'exister; peut-on exiger qu'un pauvre habitant de Saint-Guilhem ait eu l'idée de la conserver comme un objet d'art?"

Au cours de la séance du 7 août 1841, Renouvier avait proposé de voter un crédit "pour l'acquisition des pierres sculptées, têtes, chapiteaux et autres provenant du cloître de St Guilhem le désert". L'assemblée alloue pour cela au Trésorier la somme de 150 francs. Le 21 mai de l'année suivante, aucune démarche n'ayant encore été entreprise, Renouvier rappelle la décision prise antérieurement et la commission chargée de l'achat des 38 éléments lapidaires est "autorisée à traiter définitivement".

Une légende tenace veut que la Société Archéologique ait été et soit encore propriétaire des deux galeries subsistantes du cloître. En réalité, c'est en 1847 que la Société a versé au maçon Claris, le propriétaire, une indemnité afin qu'il l'autorise à veiller à la conservation des galeries et qu'il s'engage à ne rien démolir. Il s'agit donc simplement d'une servitude, d'un "droit sur les débris à provenir de sa dégradation progressive [celle du cloître]" selon la convention rédigée par l'abbé Vinas.⁽³⁴⁾



Fig. 3 : Portrait de Jean Joseph Bonaventure Laurens, lithographie, vers 1830.

Jean Joseph Bonaventure Laurens

Il faut dire maintenant un mot sur l'étonnant personnage qu'était Jean Joseph Bonaventure Laurens⁽³⁵⁾, né à Carpentras en 1801 et mort en 1890, le frère du peintre Jules Laurens. Comme l'écrit Monique Bernat dans l'introduction à la publication de Robert Saint-Jean⁽³⁶⁾ : "bureaucrate modèle (il occupait un emploi modeste à la Recette générale de l'Hérault, avant de devenir secrétaire de la faculté de médecine de Montpellier⁽³⁷⁾), naturaliste, botaniste, géologue, conservateur de musée, membre de différentes sociétés scientifiques, professeur et directeur au Beaux-Arts, voyageur, écrivain, chansonnier, polyglotte, il pratiquait aussi le dessin, la peinture, la lithographie, la gravure. Compositeur, il jouait de plusieurs instruments".⁽³⁸⁾

Sa collaboration avec Jules Renouvier a été exemplaire. Laurens était lui-même membre résidant de la Société depuis 1835. Ses dessins, exécutés, selon Renouvier, "d'après nature", replacent le monument dans son environnement, à travers une vision que l'on peut qualifier de "romantique" (nous sommes encore dans la décennie 1830) mais dénuée de toute mélancolie ou sentiment dramatique.

Jules Renouvier et l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier

Il est communément admis que les frères Renouvier furent élus la même année, en 1847, membres de l'Académie. Selon le site web de notre institution, l'aîné, Charles, "philosophe et député de l'Hérault", aurait siégé au fauteuil n° V de la section des Lettres, Jules, "homme de lettres", au VII^e fauteuil qu'il occupera jusqu'à sa mort en 1860. Il semble, sous réserve d'une vérification plus poussée, qu'une confusion soit intervenue entre Charles Renouvier et son père Jean Antoine, toujours désigné dans les documents sous le nom de "Renouvier père", sans indication de prénom, parfois qualifié d' "ancien député". Il est cité en 1846 avec son fils Jules, "archéologue", parmi les membres fondateurs de la nouvelle Académie⁽³⁹⁾ Il obtiendra l'honorariat le 1er février 1847 et démissionnera le 27 mai 1861.

En réalité, le système d'attribution par sections d'un fauteuil numéroté à chacun des académiciens n'existait pas à l'origine et les documents consultés n'en font pas mention.⁽⁴⁰⁾

Il faut remarquer l'extrême assiduité de Jules Renouvier aux séances de l'Académie. L'examen des registres de présence montre qu'il participa, entre 1847 et 1860, à 51 séances générales⁽⁴¹⁾ et à 58 séances de la Section des Lettres.⁽⁴²⁾ A cette époque, l'année académique commençait en novembre pour se terminer au mois de juillet. La vacance s'étalait donc sur trois mois, d'août à octobre. Les séances générales avaient toujours lieu au cours de la dernière semaine du mois; celle de la section des Lettres dans le courant de la troisième semaine. La dernière séance de la Section des Lettres à laquelle Renouvier a participé est celle du 19 mars 1860.

Renouvier a succédé comme président général le 28 novembre 1853 à François Anselme Jaumes, professeur à la faculté de médecine. Il occupera cette fonction jusqu'au 26 juin 1854 et sera remplacé par Marcel de Serres.⁽⁴³⁾ Il participa à la vie de l'institution en faisant partie, en 1848, de la commission chargée de modifier le règlement de l'Académie.

Des races humaines aux grisettes de Montpellier

On lui doit trois contributions toutes publiées dans les *Mémoires de la Section des Lettres*. La première est intitulée *Idées pour une classification générale des Monuments*⁽⁴⁴⁾. Une “analyse détaillée” en sera donnée au cours de la séance du 29 mars 1847 par Saint-René Taillandier : “M. Renouvier, dit le rapporteur, étudie cet art [l’architecture] dans ses rapports avec l’état intellectuel et moral des peuples”. C’est synthétiser trop brièvement 27 pages denses de considérations diverses où se mêlent philosophie, histoire de l’art, ethnologie avant l’heure, histoire des civilisations, des Scythes aux romains, histoire des religions, du fétichisme primitif au christianisme en passant par le panthéisme et le polythéisme, depuis la naissance du monde jusqu’au XIX^e siècle.

Nous avons vu plus haut l’opinion de Renouvier sur l’architecture définie dans cette même contribution. Ces développements englobent aussi, et ce n’est pas le moins curieux, une classification de l’espèce humaine par races : l’éthiopienne, l’iranienne, la sémitique (dont l’auteur écrit que “la figure traditionnelle de Jésus Christ donne un portrait approximatif”), la scythique, la pélasgique, la latine, la celtique, l’indienne, la malaise, la sinique (chinoise), et enfin la mexicaine. Au demeurant, il n’y a dans la définition de ces onze races humaines aucun jugement péjoratif ou moral; la description reste purement “scientifique” et aucune race n’est supérieure à l’autre et - toujours l’humanisme saint-simonien - “... tous les hommes sont frères “ et “l’unité des races n’est pas dans le passé, elle est dans l’avenir”. Nous sommes très loin de Gobineau. Une telle classification n’est cependant pas nouvelle pour l’époque. Dès 1758, Linné avait tenté de définir quatre races principales (l’Homme américain, européen, asiatique et africain) classification “de base”, si l’on peut dire, qui va être complétée largement au cours du XIX^e siècle pour atteindre en 1900, chez Deniker, le nombre de 27 races et 22 sous-races ! Ce long passage mériterait sans doute une étude plus approfondie⁽⁴⁵⁾. Nous verrons plus loin que Renouvier appliquera la même méthode à une autre espèce humaine, de sexe féminin, la Grisette méridionale.

Tout cela pour aboutir à l’idée qu’il n’existe qu’une forme d’art qui englobe tous les autres, c’est l’architecture, née de la volonté des hommes de créer un lieu consacré à l’invocation de Dieu. Il définit l’architecture comme “le vêtement des sociétés” et comme elles, cet art complet est passé par trois périodes, la Barbarie “où l’art alors s’élabore”, la Foi, “état de synthèse et d’ordre”, période d’apogée de l’art (Renouvier pense bien entendu au XIII^e siècle français) et la Science, “où l’art touche à sa décadence”...

L’historien de l’art est beaucoup plus convaincant dans ses deux autres contributions, consacrées à l’histoire de la gravure ancienne des XV^e et XVI^e siècles⁽⁴⁶⁾. Il étudie l’évolution de cet art dans l’ensemble des pays européens, sous toutes ses formes, techniques, supports, des premiers bois gravés aux incunables et aux livres imprimés, jusqu’au travail à l’eau forte.

Nous avons gardé pour la fin un texte assez étonnant⁽⁴⁷⁾ où Renouvier applique sa théorie des races aux grisettes du Midi, ces jeunes filles ou jeunes femmes “des classes intermédiaires” qui “tiennent du peuple par leur origine et par leur vie laborieuse, des riches et des bourgeois par leur aisance et leur esprit”.⁽⁴⁸⁾

La première impression en abordant ce texte est qu’il s’agit d’une pochade, d’une fantaisie d’homme de plume. Il semble bien, hélas, qu’il n’en soit rien et c’est avec le même sérieux et la même absence d’humour, au moins à nos yeux, que l’auteur définit trois principales races de grisettes méridionales. La marseillaise, “qui se voit le

plus fréquemment à la Poissonnerie”, a “les yeux noirs, grands mais un peu bridés, les cheveux d’un noir ardent, le nez droit et avancé, la cheville haute, les hanches saillantes, la taille cambrée, l’allure hardie, l’air provoquant” ... Et comme l’archéologie ne perd jamais ses droits, la grisette de Marseille est proche des figures de Diane des monnaies massaliètes et des représentations féminines des vases phéniciens.

L’arlésienne, qui, naturellement évoque la sculpture romaine, a aussi les yeux noirs, mais “gros et arrondis”, “ le nez droit, long et un peu concave (?) ; les cheveux épais, la taille haute et solide, l’allure fière; son expression générale est celle de la force ...” et Renouvier de se demander : “au milieu de la chétive population mâle de la Crau et de la Camargue où étaient les hommes pour de telles femmes”.

“Maintenant venez à Montpellier. Approchez de quelque groupe de jeunes filles et rien qu’à la douceur de leur accent, à la finesse de leurs propos vous vous sentirez hors de la Provence”. Il détaille ensuite “leurs yeux bleus, leurs cheveux châains, leur nez court, fin, séparé du front, leur démarche légère, leurs formes mignonnes ...”. Plus embarrassé pour trouver une origine antique à la beauté de nos jeunes montpelliéraines, Renouvier appelle à la rescousse “Ysseulz, la blonde maîtresse d’Arnaud de Marueil”, Brunessentz, l’héroïne du roman de Jaufré, ou encore Floripas du roman de Fierabras ... Mais l’archéologue ne renonce pas et évoque “comme ancêtres possibles de nos grisettes”, la figure féminine romane de l’église de Lattes et les allégories de l’Eglise et de la Synagogue de la cathédrale de Béziers. Il conclut sur une brève évocation d’autres figures de grisettes provençales, celles de Tarascon et de Saint-Rémy, ou languedociennes, les grisettes d’Agde, Saint-Thibéry, Clermont-l’Hérault, Pézenas, Béziers et Narbonne, dont il laisse dans l’ombre, hélas, les particularités physiques.

Jules Troubat, dans ses *Gaietés du terroir* ... commente le texte de Renouvier⁽⁴⁹⁾, déjà, en 1825, Alphonse Renaud de Vilback⁽⁵⁰⁾ avait chanté les “... grisettes à taille svelte qui brillent plus encore par la grâce que par la beauté”. Il ajoutait : “ La facilité de leurs mœurs est, dit on, la sauvegarde de la vertu des dames”. Plus tard, au cours de la décennie 1870, Denis Robert, compositeur et parolier, artiste lyrique, ténor en tous genres, particulièrement fier d’être “bourgeois honoraire” de la ville italienne de Nicotera, vantera en trois strophes leur “tourreuda” (tournure ?), leur “figueda tan peuda” (la finesse de leur figure) et leur donnera pour conclure ce conseil : “ Anès pa trop dansa /Resta dins toun oustaou /Ebitta de parla ...” ce qui se passe de traduction !

Jules Renouvier s’est éteint à Montpellier le 22 septembre 1860, à six heures du matin, dans sa maison du boulevard Saint-Guilhem (actuel boulevard du Jeu-de-Paume)⁽⁵¹⁾, à l’âge de 55 ans, de retour d’un voyage à Paris, d’“une fièvre pernicieuse, que rien, selon Montaiglon, ne faisait prévoir”. Au cours de la séance du 17 novembre 1860, Ricard, Secrétaire de la Société Archéologique, fait part à l’assemblée du décès de Jules Renouvier et lui rend longuement hommage⁽⁵²⁾. Nous n’avons rien trouvé de tel, sauf erreur de notre part, dans les archives de l’Académie qui signalent seulement que son successeur a été le Louis Charles Jeannel, professeur de philosophie à la faculté des Lettres, élu le 24 juin 1861, avec 25 “boules blanches” sur 28 votants.⁽⁵³⁾

A sa mort, il restait en chantier ou en projet plusieurs études, dont une sur Jean Perréal, dit Jehan de Paris, valet de chambre et peintre ordinaire des rois Charles VIII et Louis XII, et des notes pour son *Histoire de la Gravure en Italie et en France au XV^e siècle*.

Son dernier ouvrage, *l'Histoire de l'Art pendant la Révolution considéré principalement dans les estampes*, suivi d'une étude sur Jean-Baptiste Greuze, sera publié à titre posthume en 1863, par les soins de sa famille, avec une notice biographique et une table par Anatole de Montaiglon. L'un des chapitres, consacré au peintre Prud'hon, avait déjà été couronné par la Société de la Côte d'Or.

Jules Renouvier laissait une œuvre importante qui a fait de lui l'initiateur de la recherche sur l'architecture médiévale en Languedoc méditerranéen et l'un des premiers découvreurs et défenseurs du patrimoine médiéval de notre département et de Montpellier, dans l'esprit des premières sociétés savantes du début du XIX^e siècle.

Mais son œuvre d'archéologue médiéviste ne doit pas faire oublier que Renouvier fut aussi un précurseur dans le domaine de l'histoire de l'art et l'un des premiers historiens de la gravure européenne.

DOCUMENTS ET OUVRAGES CONSULTÉS

Sources

- Archives départementales de l'Hérault (ADH): 4 T (Sociétés savantes, Montpellier). - 62 J, Fonds de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier. Nos remerciements iront à M. Julien Duvaux, responsable du service des fonds privés aux ADH, qui nous a facilité l'accès à ces documents.
- Archives municipales de Montpellier (AMM) : 2 R 175 (Institution de la Société Archéologique de Montpellier, 1833-1866).
- Archives de la Société Archéologique de Montpellier (ASAM) : - Registres des délibérations, 1833-1860.- Registre des entrées, 1834 – 1862.- Correspondance.

Ouvrages et articles

- Jean ADHEMAR, *La France romantique. Les lithographies de paysages au XIX^e siècle*. Paris, Somogy, 1997.
- Roland ANDREANI, "Les Renouvier dans la société montpelliéraine (1790 – 1863)", *Etudes héraultaises*. N° 30-31-32, 1999-2000-2001, p. 331-336.
- Arlette AUDUC, *Quand les monuments construisaient la nation. Le service des monuments historiques de 1830 à 1840*. Paris, Comité d'Histoire du ministère de la Culture (coll. Travaux et documents, n° 25), 2008.
- Jean-Pierre BABELON, André CHASTEL, "La notion de patrimoine". *Revue de l'Art*, n° 49, 1980, p. 5-32. [Réédition : Paris, Lévi, 2008].
- Françoise BERCE, "Les Sociétés savantes et la protection du patrimoine monumental". *Les sociétés savantes, Actes du 100^{ème} Congrès national des Sociétés savantes, Colloque interdisciplinaire, Paris-1975*. Paris, Bibliothèque nationale, 1976, p. 155-167.
- Françoise BERCE, *Des monuments historiques au patrimoine, du XVIII^e siècle à nos jours*. Paris, Flammarion, 2000.
- Françoise BERCE, *Les premiers travaux de la Commission des Monuments Historiques (1837-1848)*, Paris, Picard, 2001.
- Hubert BONNET, "Un secrétaire de faculté talentueux : Bonaventure Laurens '(1801-1890)'. *Bulletin de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier*, n° 29, 1999, p. 253-275.
- Jean CLAPAREDE, "Un interprète du romantisme musical et pittoresque, J.-J. Bonaventure Laurens, secrétaire de la Faculté de Médecine de Montpellier". Supplément au *Montpellier Médical*, avril 1960, n°4, t. LVIII.

- Delphine CAYREL, *Les premiers monuments historiques du département de l'Hérault. Visions parisiennes et provinciales*. Mémoire de maîtrise d'histoire de l'art. Montpellier, Université Paul Valéry – Montpellier, III, 2003.
- Gérard CHOLVY, *Histoire de Montpellier*. Toulouse, Privat, 2001.
- Pierre CLERC, *Dictionnaire de biographie héraultaise*. Montpellier, Edition Pierre Clerc/Les Nouvelles Presses du Languedoc, 2006.
- J.-A. DUMAS, *Annales de Montpellier pour 1848*. Montpellier, 1848.
- Louis FOUCHER, *La jeunesse de [Charles] Renouvier et sa première philosophie, 1815 – 1854*. Paris, Vrin, 1927.
- Philippe GARRIC, *Recueils d'Italie: le modèle italien dans les livres d'architecture français*. Paris, Mardaga, 2004.
- Paul GUINARD, “La découverte du Languedoc par les dessinateurs romantiques : Dauzat et Chapuis d'Albi”. *Annales du Midi*, 1966, t. LXXVIII, n° 78, p.449-459.
- Jules LAURENS, *Une vie artistique. Laurens, Jean-Joseph Bonaventure (14 juillet 1801-21 juin 1890), sa vie et ses œuvres*. Carpentras, 1899.
- Jean-Michel LENIAUD, *L'utopie française. Essai sur le patrimoine*. Paris, Mengès, 1992.
- “L'érudition locale en France”.. [Editorial non signé]. *Revue de l'art*, n° 4, 1969, p. 4-6.
- Sylvie L'HOSTIS, Marie-Gilberte COURTEAUD, “La première commission archéologique de l'Hérault (1819-1824) [...]”. *Etudes héraultaises*, n° 30-31-32, 1999-2000-200, p. 7-9.
- Odile MARIE, *La vie intellectuelle et artistique à Montpellier sous la Monarchie de juillet*. Mémoire de maîtrise d'Histoire, Montpellier, Université Paul Valéry – Montpellier III 1973. (Dir.: Gérard Cholvy).
- Anatole de MONTAIGLON, “Notice sur M. Jules Renouvier”. In Jules RENOUVIER, *histoire de l'art pendant la Révolution ...*, p. V – XXIV.
- Hèlène PALOUZIE, Géraldine MALLET (sous la dir. de), *Le cloître de Saint-Guilhem-le-Désert*, Arles, Actes Sud, 2009.
- Roland RECHT, “Hommage à Prosper Mérimée. L'invention du monument historique”. Extrait des *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, fasc. IV, novembre-décembre 2003.
- Alphonse RENAUD de VILBACK, *Voyage dans les départements formés de l'ancienne province de Languedoc ...*. Paris, Delaunay, 1825.
- Jules RENOUVIER, “Des vieilles maisons de Montpellier”. *Publications de la Société Archéologique de Montpellier*, t. I, janvier 1835, p. 37-49.
- Jules RENOUVIER, *Monuments de quelques diocèses de bas Languedoc expliqués dans leur histoire et leur architecture*, Montpellier, Castel, Sevalle, Virenque, 1840. Lithographies de Joseph Bonaventure Laurens. [Réunion de six monographies imprimées de 1835 à 1840 : introduction, abbaye de Valmagne, cathédrale de Maguelone, abbaye de Saint-Guilhem-du-Désert, église abbatiale du Vignogoul, abbaye de Saint-Félix-de-Montceau, cathédrale de Lodève, prieuré de Grandmont, abbaye de Villemagne, église de Saint-Pierre-de-Rhèdes].
- Jules RENOUVIER, “Anciennes églises du département de l'Hérault”. *Mémoires de la Société Archéologique de Montpellier*, n° 2, 1836, p. 83-118 et n° 7, 1838, p. 321-348.
- Jules RENOUVIER, *Notice sur deux manuscrits des archives de la commune de Montpellier [Le Petit Thalamus et le Memorial des Nobles]*. Montpellier, Vve Picot, 1835.
- Jules RENOUVIER, *Histoire, antiquités et architectonique de l'abbaye de Saint-Guilhem-du-Désert*, avec quinze planches lithographiées par Boehm d'après les dessins de Jean-Joseph Bonaventure Laurens., Montpellier, typographie de Mme Vve Picot, 1837. [Réédition, Editions Phénix, 1999 (Bibliothèque virtuelle du Languedoc)].

- Jules RENOUVIER, *Les Grisettes de race*. Ms 180 de la Médiathèque centrale d'Agglomération Emile de Zola de Montpellier. [Sans date. Porte la mention "copie manuscrite prise sur l'imprimé". [Article publié en 1840 sous le pseudonyme de Louis Lebrun dans *Le Babillard*, "Journal des théâtres et des salons"]
- Jules RENOUVIER, "Note sur les monumens gothiques de quelques villes d'Italie, Pise, Florence, Rome, Naples (Août, septembre et octobre 1839)". *Bulletin monumental*, Caen Hardel, 1841.
- Jules RENOUVIER, *Exemples d'architecture pittoresque de différents styles, choisis dans le Bas-Languedoc, dessinés d'après nature et lithographiés par J.B Laurens*. Paris, Gihaut frères, 1840. Paru l'année suivante sous le titre de *Monumens divers pris dans les anciens diocèses du bas Languedoc expliqués dans leur histoire et leur architecture, dessinés d'après nature et lithographiés par J.B Laurens*. Montpellier, Castel, Sevalle, Virenque, 1841.
- Jules RENOUVIER, "Etudes, mœurs et modes archéologiques". *Revue du Midi*, 1ère série, t..1, 1843.
- Jules RENOUVIER, "Idées pour une classification générale des Monuments" (1847) *Mémoires de la Section des Lettres de l'Académie et Sciences et Lettres de Montpellier*, t. I, 1847-1854, p. 91-118.
- Jules RENOUVIER, "Des types et des manières des Graveurs" (1852). *Mémoires de la Section des Lettres de l'Académie et Sciences et Lettres de Montpellier*, t. I, 1847-1854, p. 422 – 538.
- Jules RENOUVIER, "Des types et des manières des Graveurs" (1854). *Mémoires de la Section des Lettres de l'Académie et Sciences et Lettres de Montpellier*, t. I, 1847-1854, p. 587-808.
- Jules RENOUVIER, "Le Musée de Montpellier". *De Lyon à la Méditerranée*, 2e livraison. Montpellier, Virenque, 1854-1855.
- Jules RENOUVIER, *Histoire de l'art pendant la Révolution considéré principalement dans les estampes [...] Suivi d'une étude du même sur J.-B. Greuze*. Paris, Vve Renouard, 1863.[Réédition Slatkine Reprints, 1996].
- Jules RENOUVIER, Adolphe RICARD, "Des maîtres de pierre et autres artistes gothiques de Montpellier.", *Mémoires de la Société Archéologique de Montpellier*, 1844.
- Jean-Claude RICHARD (présentation de), "Saint-Guilhem-le-Désert en 1837". Texte de Jules Renouvier, dessins de J.B. Laurens. Gignac, Centre d'initiation au patrimoine de la Vallée de l'Hérault, 1994.
- Denis ROBERT, *La Grisetta de Moumpéyé. Bleuetta patouesa ...* Paris, Labeyrie, s.d.
- Robert SAINT-JEAN, *Saint-Guilhem-le-Désert. La vision romantique de J.-J. Bonaventure Laurens*. Montpellier, Les Amis de Saint-Guilhem-le-Désert, 1980.
- Jean THUILE, "Hommage à Jules Renouvier. Montpellier, 13 décembre 1804-24 septembre 1860". [Extrait de revue non identifiée].
- Jules TROUBAT, "Jules Renouvier". *Souvenirs du dernier secrétaire de Sainte-Beuve*. Paris, Calmann-Lévy, 1890, p. 383-384.
- Jules TROUBAT, *Gaietés du terroir*. Nouvelle édition, Paris L. Duc et cie, 1903.
- Henri ZERNER, "Histoire de l'art et idéologie politique chez Jules Renouvier et Louis Dimier". *Histoire de l'histoire de l'art en France au milieu du XIXe siècle. Actes du colloque international Paris, INHA et Collège de France, 2-5 juin 2004*. Paris, La Documentation Française, 2004.
- Henri ZERNER, "Renouvier Jules "Notice extraite du *Dictionnaire critique des historiens de l'art* et mise en ligne en 2008 sur le site de l'Institut Français d'histoire de l'art (I.N.H.A.).

NOTES

- (1) ZERNER, 2008. [L'auteur a recensé dans une "bibliographie critique sélective" pas moins de douze titres concernant directement Jules Renouvier, dont la notice qui lui a été consacrée par son compatriote Jules Troubat, ancien secrétaire de Sainte-Beuve, en 1890. (TROUBAT, 1890). les "principales publications" de Renouvier sont au nombre de trente-sept On s'y reportera, notamment en ce qui concerne l'histoire de la gravure européenne].
- (2) ANDREANI.
- (3) ADH, 3E 177 / 65, acte daté du lendemain, 24 frimaire An XIII (15 décembre 1804). Les témoins sont le grand' père paternel de l'enfant, Jean Barthélémy Renouvier, et son cousin du côté de son père, Maurice Lavit. L'acte mentionne le "maison Dunal au faubourg de Lattes" comme lieu de naissance .
- (4) Il reversera à l'Etat ses indemnités de parlementaire.
- (5) Voir DUMAS, *Annales* ...
- (6) La 3^e édition publiée par Jules Thomas (Paris, Armand Colin, 1904) comporte une longue notice sur Charles Renouvier (p. 1-21). On consultera aussi Louis FOUCHER.
- (7) Nos remerciements iront à notre confrère, M. le pasteur André Gounelle, qui nous a communiqué de précieux renseignements.
- (8) RENOUVIER, *Note* ...1841. Voir aussi GARRIC, 2004.
- (9) ZERNER, 2004 ...
- (10) En particulier, en 1860, un article sur le musée de Montpellier..
- (11) Voir, par exemple, pour Albi, Paul GUINARD. - Pour notre région, les publications de Taylor et Nodier ont été précédées par les travaux des dessinateurs Aubin Louis Millin , Jean-Marie Amelin , Jules Boilly ...
- (12) ADHEMAR, *La France romantique* ... Pour l'évolution de la notion de patrimoine voir BABELON, CHASTEL. - BERCE, 2000. - LENIAUD.
- (13) Voir *L'érudition locale* ... - BERCE, 1976.
- (14) Dont Renouvier était membre correspondant depuis 1838.
- (15) RECHT, *Hommage à Prosper Mérimée* ...
- (16) Voir AUDUC. - BERCE, 2001.
- (17) A la suite d'une circulaire du ministre de l'Intérieur de juin 1810 restée semble t 'il, sans effets.
- (18) L'HOSTIS, COURTEAUD. - CAYREL, p. 75-77.
- (19) Publié dans *Le Courrier du Midi* du 26 septembre. Sur la fondation : Dossiers aux ADH, 4 T et aux AMM, 2 R 175. - *Mémoires de la Société Archéologique de Montpellier*, t. I, 1835. - M. ODILE. - CAYREL, p. 61-71. - CHOLVY, p. 352.
- (20) CAYREL, p. 60.
- (21) ASAM, Registres des délibérations (1833-1860).
- (22) Voir RENOUVIER, *Notice sur deux manuscrits*....
- (23) ASAM, Registre des entrées, 1834-1862.
- (24) Auteur en 1834 d'un mémoire sur Saint-Guilhem-le-Désert, " les ruines qu'on y trouve et son histoire", lu en séance le 7 août mais resté inédit. (ASAM, *Comptes-rendus des travaux*, 1835, p. 80).
- (25) Cité par CAYREL, p. 102.
- (26) Sur J. Renouvier correspondant de la C.S.M.H. : CAYREL, p. 98-103.
- (27) ADH, 4 T M.H.

- (28) Il s'agit de Charles Abric (1800-1871), nommé architecte du département de l'Hérault en 1833. Auteur du Palais de Justice et de la Banque de France à Montpellier, il a proposé en 1846 un projet d'agrandissement de la cathédrale Saint-Pierre dans le goût du gothique français du XIII^e siècle dont s'inspirera Henri Revoil, chargé des travaux entre 1855 et 1875.
- (29) ADH, 4 T M.H. Correspondance. La liste établie en 1841 et envoyée le 23 novembre comprend les mêmes monuments, à l'exception de l'église de Vias.
- (30) Autre exemple : dans l'affaire du cloître de Saint-Etienne d'Agde : le ministre ajourne toute décision dans l'attente du rapport de l'inspecteur et de son correspondant.
- (31) Cité dans CAYREL, p. 83.- P. CLERC mentionne un Chaneau, architecte de la Ville de Béziers au XIX^e siècle, sans doute le même.
- (32) Renouvier, dont on sait qu'il était orfèvre en la matière saluait chez le lithographe Auguste Théodore Boehm, originaire de Starasbourg (1798-1870) les "efforts pour amener à Montpellier l'art lithographique au même point de progrès qu'il a à Paris, en donnant à ses épreuves le "gras" et le "velouté" qui leur ont manqué quelquefois ..." (RENOUVIER, *Etudes ...*, p. 256).
- (33) SAINT-JEAN. - Voir aussi RICHARD.
- (34) Laurent HUGUES in *Le cloître de Saint-Guilhem-le-Désert*, p. 48-50.
- (35) LAURENS.
- (36) SAINT-JEAN.
- (37) BONNET.
- (38) Sur ce dernier sujet, voir CLAPAREDE et BONNET.
- (39) ADH, fonds de l'Académie, 62 J article 28. *Liste nominative des membres titulaires, honoraires et correspondants* (Séance du 7 décembre 1846).
- (40) Selon notre confrère Louis Bourdiol, que nous remercions pour cette précision, ce système aurait été mis en place à une période récente.
- (41) ADH, fonds de l'Académie, 62 J article 20. *Présence des membres, 1849-1908*.
- (42) *Ibidem*, 62 J article 27, *Livre de présence de la section, 1846-1889*.
- (43) *Ibidem*, 62 J article 20.
- (44) RENOUVIER, 1847.
- (45) Voir aussi ZERNER, 2008.
- (46) RENOUVIER, 1852 et 1854.
- (47) *La Grisette de race*. Voir Bibliographie.
- (48) Littré : "jeune fille de petite condition, coquette et galante", ainsi appelée car elle portait des vêtements d'une "étoffe grise de peu de valeur", la "grisette".
- (49) TROUBAT, 1903, p. 231-239. Il le rapproche de la chanson *Les jolies grisettes de Montpellier* de Benoît Caussinel qui attribue à chacune d'entre elles un quartier de la ville avant qu'elles ne se réunissent sur l'Esplanade.
- (50) RENAUD de VILBACK, p. 276.
- (51) ADH, 3 E 177 / 391.
- (52) *La Revue numismatique* (N.S., t. 5, 1860, p. 408), louera "son caractère aussi honorable que bienveillant, son instruction solide et variée, et la constante obligeance avec laquelle il s'intéressait aux travaux de tous ceux qui faisaient appel à son érudition".
- (53) ADH, fonds de l'Académie, 62 J article 28, p. 11.